



# Livret d'accueil du stagiaire

---

## Pôle de formation

---

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION  
POUR LA SANTÉ

Plateforme ressources  
en Prévention et Promotion de la Santé  
des Alpes-Maritimes

2  
0  
2  
4

## Qui sommes-nous ?

---

Créée en 1957 Le Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES06) est une association loi 1901 qui a pour objectif général de développer **la Promotion et l'éducation pour la santé dans les Alpes-Maritimes**.

Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire du secteur sanitaire, social, médico-social, éducatif – institutionnels, associations, libéraux.

**Plateforme ressources, d'appui méthodologique et de soutien aux pilotes et aux acteurs de la prévention et promotion de la santé, dans les Alpes Maritimes**, il offre des services à tous les intervenants de l'Education pour la Santé et la Promotion de la Santé :

- Mise à disposition d'outils pédagogiques, didactiques et documentaires généralistes ou spécifiques
- Accompagne et conseille les porteurs de projets pour la mise en œuvre d'actions, de programmes (soutien méthodologique)
- Apporte conseil pour l'utilisation d'outils et des bases de données diverses – Base de données BIB/BOP
- Propose des formations à destination des intervenants de proximité

Au titre de ses activités, le CODES reçoit des financements du Conseil Départemental, de l'Agence Régionale de Santé PACA, de Santé Publique France.

## Des missions au service de la Prévention Promotion de la Santé

---



ACCOMPAGNER



FORMER



DOCUMENTER



INTERVENIR

- **Accueillir et documenter** le public, les acteurs du territoire
- **Apporter un conseil méthodologique** aux promoteurs locaux dans l'élaboration de leurs projets
- **Informers les acteurs locaux** par la publication de produits documentaires à la demande
- **Proposer des formations** pour améliorer la qualité de programmes et des actions et la professionnalisation des acteurs
- **Relayer et valoriser les campagnes** nationales de Santé Publique
- **Piloter, concevoir, animer des projets** locaux, nationaux de santé publique traitant de thématiques diverses (santé mentale, nutrition, soutien à la parentalité ...)
- **Participer à la définition et la mise en place de politiques de santé** contribuant à l'amélioration de l'état de santé de la population

# S'engager dans une démarche qualité

Les actions de formation  
sont réalisées  
en premier lieu  
en conformité  
avec les textes  
du Code du travail (L.6352-3 à L.6352-5,  
L.6353-1, L.6353-8 et L.6353-9),  
les articles  
sur l'information  
des stagiaires (L.6355-22, L.6353-8  
et L.6353-3)



Le CODES06 est  
déclaré organisme de formation  
professionnelle  
sous le numéro 93 06 02 79 806 auprès  
de la Préfecture de la Région Sud  
(cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat)

Depuis 18 décembre 2017 le CODES06 est certifié Datadock.

Le CODES06 s'engage à respecter les 6 critères de la qualité (définis dans la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 ; décret du 30 juin 2015) :

1. L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
2. L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
3. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
4. La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations,
5. Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
6. La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Ces 6 critères se déclinent en 21 indicateurs, illustrés par des éléments de preuves.

**Le CODES06 est référencé dans le cadre du décret qualité**, ce qui vous permet de demander une prise en charge de vos coûts pédagogiques et des frais annexes lors des formations que nous organisons.

Au 1er janvier 2022, une nouvelle certification qualité, QUALIOPi, deviendra obligatoire pour accéder aux financements légaux et conventionnels de la formation professionnelle.



## Formations financées par les institutions



Le CODES06 propose de nombreuses **formations gratuites**. Leurs coûts pédagogiques sont financés par l'Agence Régionale de Santé PACA au titre du Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé et la CARSAT Sud Est.

Le CODES06 peut aussi répondre à des demandes de formation de structures ; dans ce cadre la formation est construite sur mesure, en fonction des besoins et fait l'objet d'**une tarification**.



## Expertise des formateurs

Le CODES06 compte plus de 10 formateurs issus du domaine de la santé et de la Santé Publique.

Nos intervenants ont une expérience significative dans différent domaine - Méthodologie de projets, compétences psychosociales, nutrition, santé mentale, Entretien Motivationnel ...)

Le CODES06 recrute tous ces profils à la fois en interne et en externe pour proposer des formations de qualités.

## Présentation de l'offre de formations



**Nos actions de formation se déclinent sous différents forme :**

- **Formations collectives**, présentées dans notre catalogue de formations
- **Formations sur site**, à la demande, destinées à une équipe d'une même structure. Le programme est construit sur mesure en fonction de vos besoins.

**L'offre de formations est organisée pour permettre l'acquisition de connaissances et de compétences :**

- Méthodologie de projets en éducation pour la santé
- Conception, animation, évaluation de séances d'animation collective
- Techniques d'animation en éducation pour la Santé
- L'Entretien Motivationnel
- Repérage, évaluation, gestion de la crise suicidaire
- Nutrition Précarité
- Autres thématiques

**[Vous trouverez le règlement intérieur des formations CODES06 destiné aux stagiaires des formations sur notre site internet en cliquant ici](#)**





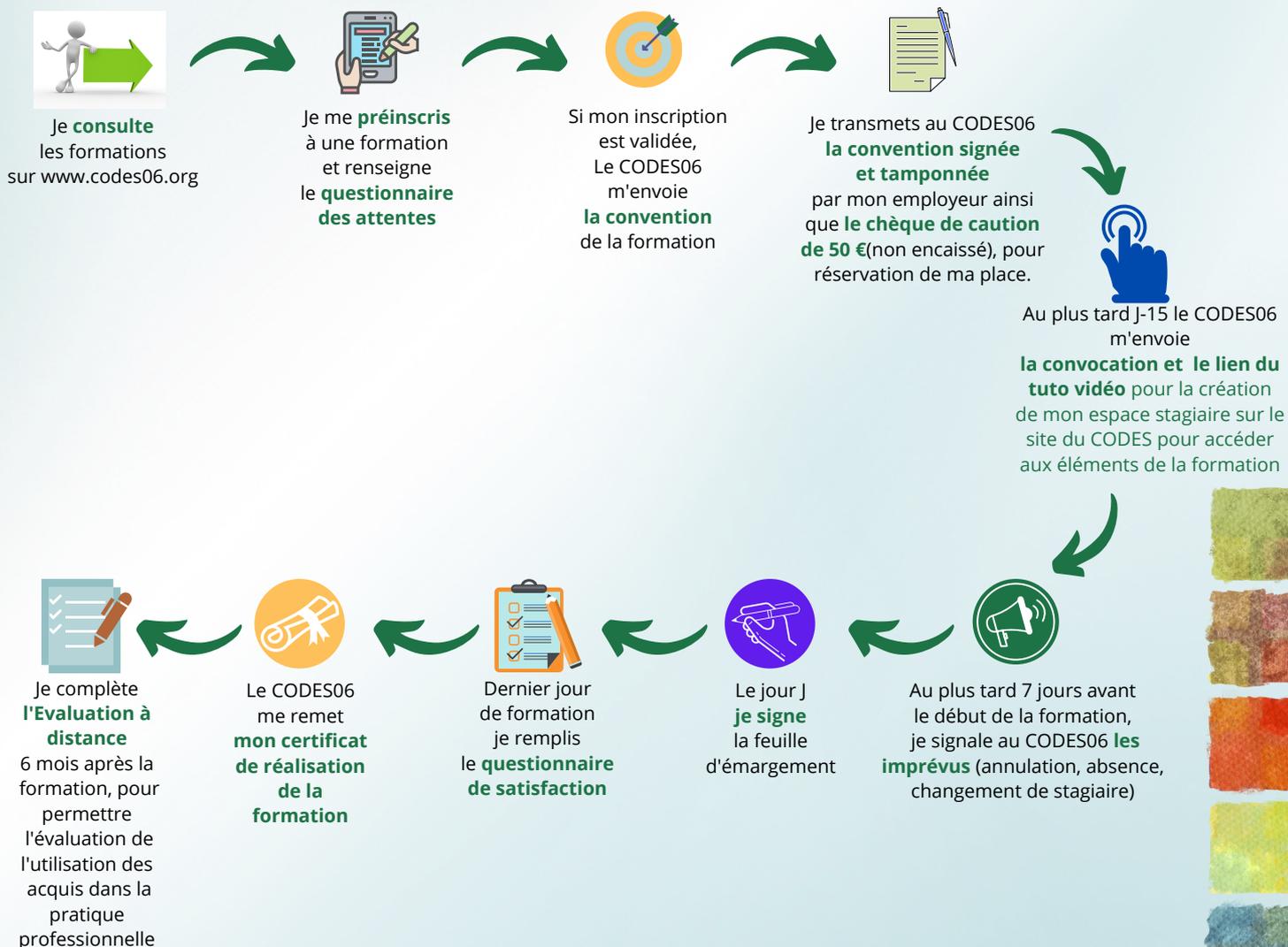
# Méthodes pédagogiques et d'animation

## Nos formateurs proposent :

- Une alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Une mobilisation d'outils pédagogiques tels que supports de formation PPT, manipulation d'outils, travaux de groupes, activités interactives ...
- Un Accès aux ressources documentaires sur l'espace stagiaires du site internet du CODES06 (lien d'accès figure sur votre convocation)



## Parcours de formation





## Organisation de la formation

Après avoir choisi la formation à laquelle vous souhaitez participer, vous vous **préinscrivez** en ligne et remplissez le **questionnaire des attentes** qui permettra aux formateurs de répondre au mieux à vos besoins et d'adapter les techniques et animations.

Si votre inscription est validée, le CODES06 vous adresse **une convention** de formation. Ce document auquel est annexé le détail des dispositions pédagogiques, vous indique : l'objet, l'engagement de participation, le coût de la formation...

La convention **signée et tamponnée** par votre employeur, accompagnée du **chèque de caution de 50 €** doivent être retournés au CODES dans les meilleurs délais. **Votre inscription à la formation sera alors effective.**

**Un mail de convocation** vous est adressé au plus tard 15 jours avant le début de la formation et contiendra :

- l'intitulé de la formation
- les dates et horaires de la formation
- l'adresse du lieu de formation pour celles organisées en présentiel et lien de connexion pour celle organisées en distanciel.
- le nom de votre (vos) formateur(s)
- le lien du tuto vidéo pour la création de votre espace stagiaire sur le site du CODES à partir duquel **vous accédez aux ressources liées à la formation**



Les ressources documentaires seront accessibles et téléchargeables sur votre espace stagiaire créé sur le site internet du CODES. Les modalités pour y accéder figure sur votre mail de convocation



### Focus sur l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH)

L'accès à la formation des personnes en situation de handicap est un droit pour celles-ci. Le Codes06 est en alerte sur la question des PSH et de la législation qui l'encadre. Au sein du CODES06, les équipes s'informent régulièrement sur le handicap, en vue d'acquiescer et d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous, et le cas échéant proposer des aménagements.

Lorsque nous ne pouvons pas accueillir la personne en situation de handicap du fait de l'incompatibilité de leurs besoins ou si les aménagements en rapport avec la déficience de la personne ne peuvent être mis en place, nous les réorientons vers une structure plus adéquate pour l'accompagner.

contacter la référente handicap : [cpatuno@codes06.org](mailto:cpatuno@codes06.org)

### Procédure de réclamation

Accessible sur [Codes06.org](https://codes06.org) prenez connaissance de la procédure et renseignez le questionnaire en ligne en cliquant sur le lien de réclamation.



## Présence / annulation - Assiduité



Vous devez respecter les horaires de la formation indiqués sur votre **convocation**.

En cas **de retard, d'absence ou d'imprévu**, il est important de prévenir le CODES dans les meilleurs délais, qui préviendra le formateur.



### En Présentiel

Le contrôle de présence est assuré par votre signature, par demi-journée de la **feuille d'émargement**



### En distanciel

Le contrôle de présence est assuré par votre **signature électronique** par demi-journée. Un lien vous est adressé le jour de votre formation



## Lieux des formations



### En Présentiel

Les formations sont organisées dans des salles dédiées permettant de vous accueillir dans les meilleurs conditions, accessibles aux personnes à mobilité réduite



### En Distanciel

Les formations se déroulent sur une plateforme web spécifiquement dédiée à ce type d'activité



## Evaluations

### Evaluation des acquis

La validation des acquis se fait pendant la formation à l'aide de questions ou de mises en situation, à la fin de la formation et 6 mois après la formation, par questionnaire pour évaluation de l'utilisation des acquis dans la pratique professionnelle.

A l'issue de la formation **une attestation de présence** vous sera remise par le formateur.

### Evaluation de la satisfaction

A la fin de la formation vous renseignerez **un questionnaire de satisfaction** concernant la formation afin de recueillir votre avis sur l'organisation, les méthodes pédagogiques, le contenu, la dynamique du groupe, les techniques et outils d'intervention, utilisés par le formateur.

A partir de vos retours le formateur rédigera une synthèse.

Celle-ci sera accessible dans **votre espace stagiaire** sur le site internet du CODES06 avec l'ensemble des documents de la formation.





**COMité Départemental d'Education pour la Santé  
CODES06**

27 Boulevard Paul Montel

Bât Ariane

06200 Nice

 04.93.18.80.78

 [www.codes06.org](http://www.codes06.org)

**Organisme de formation du CODES**

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 06 02 79 806  
auprès du Préfet de la Région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat (L.6352-12 du code du travail*